



NOTE SUR LE SCHEMA DIRECTEUR DE LA STATISTIQUE DU SENEGAL 2008-2013

CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS DU SDS

L'élaboration du DSRP a révélé la rupture des maillons de la chaîne « statistiques – connaissances – politiques ». En effet, des insuffisances ont été notées dans l'offre de statistique.

C'est ainsi que pour accompagner les mutations économiques en cours, le Gouvernement a décidé de procéder à la réforme du SSN. Il s'agit de créer les conditions de travail permettant de satisfaire la demande en statistiques.

SYNTHESE METHODOLOGIQUE

L'élaboration du Schéma Directeur Statistique (SDS) a fait l'objet d'un processus participatif avec l'implication des principaux acteurs (secteur public, secteur privé, société civile, etc.).

Le dispositif organisationnel était composé :

- d'un Secrétariat Technique Permanent (STP) mis en place par le Directeur Général de l'ANSD et qui est composé de six sous comités sectoriels/thématiques,
- d'un groupe de sept (7) consultants nationaux recrutés par appel d'offres pour appuyer les sous comités, d'un cabinet consultant international recruté par la BAD pour accompagner le processus et
- d'un Comité de Pilotage regroupant l'ensemble des producteurs et utilisateurs de statistiques dans l'attente de la mise en place du Conseil National de la Statistique (CNS) et du Comité Technique des Programmes Statistiques (CTPS).

Les étapes suivantes ont été suivies : (i) étape préliminaire ; (ii) diagnostic ; (iii) vision et stratégies ; (iv) plan d'actions.

Globalement, il ressort du diagnostic du SSN que le dispositif institutionnel est partiel et incomplet ; on a noté aussi un manque de ressources humaines, financières et matérielles en qualité et en quantité suffisantes. Ces contraintes ont beaucoup contribué aux limites du point de vue de la qualité, de la fiabilité, de la diffusion, de la pertinence et de la régularité constatées au niveau de la plupart des produits statistiques.

Ce constat a amené les acteurs du SSN à définir une vision :

VISION DU SSN

« Devenir un Système Statistique National stable, suffisamment coordonné et assurant une bonne couverture des besoins des utilisateurs »

L'analyse du Système Statistique National, des défis, des contraintes, des potentialités et des perspectives de croissance avec une bonne prise en compte du genre et de la décentralisation a permis d'identifier quatre (04) axes stratégiques pour son développement :

AXES STRATEGIQUES

Axe 1 : Renforcement du dispositif institutionnel.

Axe 2 : Amélioration de la qualité des produits statistiques.

Axe 3 : Diffusion et promotion de l'utilisation des statistiques, de l'analyse et de la recherche.

Axe 4 : Renforcement des capacités pour un système statistique efficace.

Ces axes stratégiques ci-dessus ont permis d'identifier avec tous les acteurs du SSN des activités aptes à lever les contraintes qui bloquent le développement encore le développement des statistiques. Ces activités ont fait l'objet d'un plan d'actions.

PLAN D' ACTIONS

Le plan d'actions décline l'ensemble des activités et leurs coûts par axe stratégique, objectif et ligne d'actions. La réalisation de l'ensemble de ces actions va permettre d'atteindre les résultats attendus en 2013.

MECANISME DE MISE EN ŒUVRE DU SDS

Principes directeurs de mise en œuvre

La mise en œuvre du SDS sera régie par les principes directeurs qui ont été largement approuvés par les acteurs du SSN : la **subsidiarité**, la **co-décision**, la **flexibilité**, la **transparence** et l'**équité**.

Cadre institutionnel de pilotage du SDS

Le dispositif institutionnel de pilotage repose sur une structuration à deux niveaux :

- Au premier niveau, le Conseil National de la Statistique (CNS) présidé par le Premier Ministre ;
- Au deuxième niveau, le Comité Technique des Programmes Statistiques (CTPS) présidé par le Directeur Général de l'ANSD.

Suivi -évaluation du SDS

Le dispositif de suivi/évaluation repose sur les actions suivantes : le suivi du processus de la mise en œuvre de la stratégie ; l'évaluation de ses impacts à travers les indicateurs intermédiaires et de résultat ; le suivi et l'évaluation de l'exécution financière ; la mise en place d'un système d'information. Il est prévu de faire chaque année un rapport d'avancement à soumettre au CNS après validation par le CTPS qui regroupe l'ensemble des acteurs du SSN.

Stratégie de financement du SDS

Le financement de la mise en œuvre du SDS va consister en la mobilisation des ressources nécessaires constituées des ressources nationales, des contributions des partenaires au développement et des Ressources générées par le SSN.

C'est dans ce cadre qu'une table ronde des bailleurs de fonds est prévue sous peu pour présenter les projets élaborés à partir des activités du plan d'actions.

Le 12 février 2008